

FORMATION
TRAVAIL EN EQUIPE
& MANAGEMENT

« Les réformes récentes dans le secteur du handicap »

Quels repères et leviers pour la transformation de l'offre ?

ETABLISSEMENT

ADRESSE :

.....

.....

TEL FAX

Email

CONVENTION ET FACTURATION :

ADRESSE :

.....

.....

TEL..... FAX

Email

| NOM Prénom ¹ | Qualité ¹ | Email ¹ |
|-------------------------|----------------------|--------------------|
| | | |
| | | |
| | | |

Session : le 18 Janvier 2018

Lieu : Salon de Provence – Maison des Association (*Rue ampère parking IUT*) – Salle A

Coût : 0 €

Signataire

Le/...../..... A

Nom

Signature et Estampille²

Prénom

Qualité

Dès réception de votre demande, une convention vous sera adressée. Votre inscription sera confirmée par mail dès le quota de participants atteint.

¹ Informations obligatoires

² Par ma signature, je certifie avoir autorité pour inscrire le personnel désigné à l'action de formation précitée et accepte les termes des CGV des prestations InterCAMSP ci-jointes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE :

L'association InterCAMSP, Association Loi 1901, est déclarée auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous le numéro SIRET : 399477074/00039 - Code APE : 9499Z. Son siège social est situé 28, rue Chanzy 13300 Salon de Provence. Elle a pour objection la Recherche, la Formation et le Développement des Echanges et de l'Information en Action Médico-Sociale Précoce. Son activité de dispensateur de formations professionnelles est enregistrée auprès de la DIRECCTE PACA sous le numéro 93 13 13055 13 ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. – L'Association InterCAMSP est reconnue Organisme de DPC³ (ODPC) enregistré sous le numéro 6553. De fait, elle est habilitée à dispenser des formations auprès de tout professionnel médical et paramédical. Son périmètre d'activité se situe sur tout le territoire français, TOM-DOM inclus.

D'autre part, l'Association InterCAMSP peut effectuer auprès de ses adhérents, des prestations de maintenance informatique tel que la migration du logiciel qu'elle leur met à disposition ainsi que des données s'y rattachant d'un système informatique à un autre. Ces prestations sont appelées « intervention »

OBJET :

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'Association InterCAMSP, Formations ou Interventions et de son client dans le cadre de la vente des actions de formations ou d'interventions. Toute action de formation ou d'intervention par tout professionnel mandaté par InterCAMSP pour réaliser la ou les prestations de formation ou d'intervention, implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

DOCUMENTS CONTRACTUELS :

Les documents contractuels sont le devis pour toute formation ou d'intervention sur site et/ou la fiche d'inscription, la Convention de formation, les Conditions générales de vente et la facture.

NB : la fiche d'inscription et le devis font office de bon de commande.

PRIX, FACTURE ET REGLEMENT :

Nos prix comprennent : les coûts pédagogiques et techniques, les supports de cours et les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration du/des formateurs. Concernant son activité d'organisme de formation professionnelle, InterCAMSP n'est pas assujettie à la TVA en raison du statut non lucratif et non fiscalisé de l'Association. Le paiement des formations et interventions est dû à réception de la facture, adressée par l'Association InterCAMSP, dans les jours qui suivent la prestation.

Les tarifs de formation sur site sont établis à partir du nombre de participants : jusqu'à 10 participants = 1 formateur ; de 10 à 18 participants deux formateurs sont engagés dans l'intervention ; au-delà de 18 participants des groupes sont organisés et réparti sur une durée contractualisée.

Concernant les formations sur site, le devis est valable trois mois à compter de sa date de réception. La signature du devis par le client, accompagnée de la mention « Bon pour accord » fait office de bon d'inscription et vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

En cas de retard de paiement au-delà de six mois après la date de la facture, les sommes restant dues porteront intérêt de plein droit et sans qu'une mise en demeure soit nécessaire, au taux de 2 % le mois, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette. En tout état de cause, tout client en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur à l'égard d'InterCAMSP, d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement (article d.441-5 du code de commerce).

DEDIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Toute annulation ou report d'inscription aux formations inter-établissement, de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de 30 jours calendaires avant le début de la formation ne donne lieu à aucune facturation. L'Association InterCAMSP offre au client la possibilité
 - ~ Soit de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dument programmée au catalogue d'InterCAMSP, et après accord éventuel de l'OPCA,
 - ~ Soit de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA.
- Une annulation intervenant entre 30 et 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant de la formation Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral du cours.
- Toute annulation d'un ou plusieurs stagiaires lors d'une formation sur site n'entraîne aucune révision du tarif élaboré.

NON REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION :

L'Association InterCAMSP se réserve la possibilité d'annuler un stage en cas de nombre d'inscrits insuffisant ou de problème technique. Dans ce cas, les stagiaires inscrits seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et de nouvelles dates leur seront proposées.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques qu'elle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par InterCAMSP pour assurer les formations et/ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'InterCAMSP. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

CONFIDENTIALITE :

Conformément à leur Charte, les formateurs mandatés par InterCAMSP pour réaliser une prestation de formation, s'engagent au respect de la confidentialité des données personnelles des participants, ou de celles des patients, portées à leur connaissance, ainsi que celles de leurs pratiques de soin ou de toute autre information concernant leur activité professionnelle.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Conformément à la loi informatique et libertés n° 2004-801 du 06/08/2004, les données à caractère personnel et professionnel sont recueillies à titre strictement confidentiel. Le client a le droit de s'y opposer. Le droit d'accès, de rectification et/ou de suppression s'exerce auprès de l'Association InterCAMSP qui effectuera toute modification sur simple demande par e-mail à contact@intercamsp.fr ou par courrier à InterCAMSP, 28, rue Chanzy 13300 Salon de Provence.

DIFFERENDS EVENTUELS :

Contestation ou différend non réglé à l'amiable, est porté devant le Tribunal de commerce de Salon de Provence.

³ Développement Professionnel Continué



ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE, LA FORMATION ET LE
DEVELOPPEMENT DES ECHANGES ET DE L'INFORMATIQUE
EN ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE

28 rue Chanzy - 13300 SALON DE PROVENCE
Tél. : 04 86 64 81 92

www.intercamsp.fr - contact@intercamsp.fr

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE VIDEO

*Document obligatoire à fournir par chaque participant,
au plus tard le jour de la formation*

Je soussigné(e)

Né(e) le ____ / ____ / ____ A :

demeurant à

(*adresse complète*),

Atteste avoir bénéficié de la formation du ____ / ____ / ____ intitulée :

Dans le cadre des formations, InterCAMSP est susceptible de photographier et/ou filmer tout ou partie du déroulé de programme. Les images et éléments sonores sont destinés à être reproduits, représentés et/ou adaptés, en tout ou partie, s'il y a lieu, dans les supports de communication actuels et futurs de l'Association InterCAMSP, à des fins d'analyses de pratique professionnelle, de recherche et/ou de communication d'articles et/ou de support de formation.

- Autorise sans réserve InterCAMSP, ses représentants et toutes personnes agissant en son nom, à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement me représentant ainsi que des éléments sonores dont je suis l'émetteur.
- Autorise InterCAMSP, ses représentants et toutes personnes agissant en son nom, à la condition expresse que mon visage soit flouté, à disposer pleinement et irrévocablement des images fixes ou en mouvement me représentant ainsi que des éléments sonores dont je suis l'émetteur.

Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée.

Par la présente, je reconnais ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de mon image. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je consens à l'utilisation des photographies dans les conditions précitées sans recours possible.

Je déclare avoir plus de 18 ans et signe cette attestation en mon propre nom.

Fait pour servir et valoir ce que de droit, à _____ Le ____ / ____ / _____

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »